

PROTECTION DES SOURCES D'EAU – RAPPORT DE CARACTÉRISATION DE L'EAU DES PUIXS PRIVÉS  
DES BASSINS VERSANTS DES PRISES D'EAU SITUÉES DANS LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES ET LA  
RIVIÈRE MONTMORENCY

Québec, 12 avril 2017. Ont été dévoilés aujourd'hui, lors de la séance extraordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) qui se tenait à 10 h 45, les résultats du *Rapport de caractérisation de l'eau des puits privés des bassins versants des prises d'eau situées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency*. Les élus ont été informés des principaux contaminants présents dans l'eau des 900 puits privés échantillonnés sur une base volontaire. Ces principaux contaminants sont des indicateurs de contamination potentielle par les installations septiques et par les sels de déglçage. D'autres types de contaminants ne sont pas en lien avec les activités humaines, mais proviennent des formations géologiques en place.

Les résultats dévoilés ne visent pas à alarmer la population, mais il faut souligner que la problématique est tout de même préoccupante du point de vue de la préservation de la qualité de l'eau des sources souterraines et de surface, deux composantes reliées. C'est pourquoi l'OBV de la Capitale désire saluer la démarche de la CMQ qui se veut préventive. Il est encore temps de mettre en place des actions qui permettront d'éviter une contamination plus importante et difficile à enrayer. Ces actions pourront se déployer à plusieurs niveaux, notamment au niveau du suivi des installations septiques et des puits, de l'aménagement du territoire et de la réglementation relative aux installations septiques.

La campagne d'échantillonnage des puits privés a aussi permis de constater qu'il y a un énorme besoin en sensibilisation de la population qui dépend d'installations autonomes de traitement des eaux usées et de prélèvement en eau potable. Les propriétaires de ces installations sont parfois peu conscients de la responsabilité qui leur incombe quant au suivi de la qualité de leur eau, à l'entretien de leur puits et à la conformité de leur installation septique. Certains cas de contamination sont le fruit d'une mauvaise gestion des installations. Le gouvernement du Québec publie de l'information pertinente à cet égard, par contre nous croyons que le public pourrait être rejoint par différents moyens de communication qui pourraient être déployés de façon plus intensive pour informer la population visée des actions qui doivent être entreprises pour assurer sa santé et celle de ses voisins.

-30-

**Source :**

Caroline Brodeur  
Directrice générale  
Organisme des bassins versants de la Capitale  
Tél. : (418) 522-0006 poste 3031  
caroline.brodeur@obvcapitale.org